

DEPARTEMENT République Française
Meurthe et Moselle COMMUNE DE SAINT REMY-AUX-BOIS

Nombre de membres Séance du vendredi 13 décembre 2024

en exercice: 7

L'an deux mille vingt-quatre et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoqué le 03 décembre 2024, s'est réuni sous la présidence de Nathalie CHIARAVITA.

Présents : 7

Votants: 7

Sont présents: Andre VIGNERON, Nathalie CHIARAVITA, Jérôme CORBÉ, Florent CLAUDON, Gerard HOUPERT, Nicolas TEISSIER, Franck VIGNERON

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Jérôme CORBÉ

Objet: PROJET DE LOGEMENTS - 2024_026

Mr COSSETTINI, architecte en charge de la rénovation des locaux de la mairie et logements fait un point sur l'avancé du projet.

Il présente au conseil le dossier de consultation des entreprises ainsi que 2 devis d'étude amiante et plomb

Mme la 1ère adjointe présente ensuite le budget prévisionnel actualisé

Au vu de ses informations, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le dossier de présentation des entreprises

ACCEPTTE le budget prévisionnel actualisé

Objet: ACHAT DE BUNGALOWS - 2024_027

Madame la 1ère Adjointe présente une facture d'un montant de 8280€ correspondant l'achat de 4 bungalows.

Au vu de ses informations, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DIT que cette dépense sera imputée sur le compte 2188 ou les crédits sont suffisants.

AUTORISE Mme la 1ère Adjointe à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Objet: PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ANTENNE DE COUVERTURE MOBILE - 2024_028

Madame la 1ère Adjointe informe l'assemblée d'un projet de construction d'une antenne de couverture mobile sur la commune.

ACCEPTTE le projet de construction d'une antenne de couverture mobile

AUTORISE Madame la 1ère Adjointe à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Objet: PROBLEME CALENDRIER DE CHASSE 2024-2025 - 2024_029

Madame la 1ère Adjointe présente le calendrier de chasse de l'ACCA et informe l'assemblée que les jours de chasse sont incompatibles avec l'affouage communal.

Au vu de ses informations, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de faire modifier le calendrier de chasse de l'ACCA 2024-2025 comme suit :

Il est interdit de chasser en battu au bois les samedis à partir de janvier 2025

AFFAIRES DIVERSES

- Pont de Loro

Mr CORBÉ présente le compte rendu de la réunion du 29 novembre 2024 ci-joint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30